



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Commission pour l'indemnisation des victimes
de spoliations intervenues du fait des législations
antisémites en vigueur pendant l'Occupation**

Les chiffres clés de la

CIVS

OCTOBRE 2023

L'INDEMNISATION

depuis le 10 septembre 1999



Nombre de recommandations	36 200
---------------------------	---------------

Indemnités recommandées	550 838 922 €
-------------------------	----------------------

LES DOSSIERS MATERIELS ET BANCAIRES

depuis le 10 septembre 1999



Nombre de dossiers enregistrés	29 991
⇒ <i>dont dossiers matériels</i>	19 829
⇒ <i>dont dossiers bancaires</i>	10 044

Comptes bancaires attestés et/ou affidavits à l'issue des recherches menées dans ces dossiers	17 489
---	---------------

LES « BIENS CULTURELS MOBILIERS » (BCM)*

depuis le 10 septembre 1999



*Pour une définition des biens culturels mobiliers :
<http://www.civs.gouv.fr/images/pdf/Notion-BCM-v3ter.pdf>

Dossiers dans lesquels des BCM ont été revendiqués	4 454
Dossiers indemnisés contenant une ou des œuvres d'art	190
Indemnités versées pour des dossiers mentionnant des biens culturels	57 768 385 €